

COORDINATION NATIONALE SOLIDARITE KURDISTAN

16, rue d'Enghien – 75010 – Paris – Tél : +33 6 45 41 76 68 - email : cnskurd@gmail.com

Turquie

Maires destitué-e-s, élu-e-s arrêté-e-s - Halte à la répression

Déclaration de la CNSK

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a ordonné la destitution des co-maires des villes de Diyarbakir, (Selçuk Mizrakli), Van (Özgökçe Ertan) et Mardin (Ahmet Türk) qui ont été remplacé-e-s par des fonctionnaires. Cette nouvelle atteinte à la démocratie et aux droits des électeurs à choisir leurs représentant-e-s, intervient 5 mois après les dernières élections municipales. Plus de 420 personnes ont été-es arrêté-e-s dont de nombreux élu-e-s et dirigeant-e-s du HDP.

Cette pratique arbitraire est dans la continuation de celle menée à partir de 2016 à l'encontre des maires du HDP dont 96 sur 102 avaient été destitué-e-s, et dont certain d'ente eux sont toujours emprisonné-e-s à l'image de Mme Gultan Kisanak ancienne maire de Diyarbakir.

Malgré la répression et les intimidations les populations de ces villes avaient renouvelé, en mars dernier, leur confiance aux candidat-e-s du HDP élu-e-s, pour certains, avec plus de 60 % des voix.

Le message qu'elles ont envoyé à Erdogan était clair, « *nous ne céderons pas à la répression, nous choisirons nos élu-e-s* ». Face à cette volonté affichée, de démocratie et de respect des droits humains, la réponse de Erdogan est celle d'un pouvoir en perte de vitesse, contesté dans le pays, ayant perdu aux municipales, entre autres, les villes d'Ankara et Istanbul et qui tente de se maintenir en place en utilisant les armes des dictatures, comme les emprisonnements arbitraires et les atteintes aux libertés et droits fondamentaux.

De nombreuses voix s'élèvent en France et en Europe pour condamner ces destitutions. Ainsi le président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, M. Andres Knappe vient de déclarer « *que ces destitutions compromettent gravement la démocratie locale* » Elles doivent être rejointes par des milliers d'autres, élu-e-s, maires, citoyens, partis politiques, syndicats et associations.

La CNSK appelle à amplifier ce mouvement, demande aux autorités françaises de condamner ces atteintes et d'assortir cette condamnation de sanctions économiques et diplomatiques et invite toutes les organisations composantes à organiser ou s'associer aux manifestations et initiatives de protestation prévues dans le pays le samedi 24 août 2019.

Paris le 22 août 2019

Alternative Libertaire - Amis du Peuple Kurde en Alsace - Amitiés Corse Kurdistan - Amitiés Kurdes de Bretagne (AKB) - Amitiés Kurdes de Lyon Rhône Alpes - Association Iséroise des Amis des Kurdes (AIAK) Association Solidarité France Kurdistan - Centre d'Information du Kurdistan (CIK) - Collectif Azadi Kurdistan Vendée (CAKV) - Conseil Démocratique Kurde de France (CDKF) - Ensemble - Mouvement de la Jeunesse Communiste de France - Mouvement de la Paix - Mouvement des Femmes Kurdes en France (TJK-F)- MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) - Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Parti Communiste Français (PCF) - Réseau Sortir du Colonialisme - Union Démocratique Bretonne (UDB)) - Union Syndicale Solidaire - Solidarité et Liberté (Marseille)